



Bulletin d'adhésion

S.E.M.

Association Solidarité Enfants du Mandé

site : www.solidarite-enfants-mande.gouv

mail : contact@solidarite-enfants-mande.gouv

adresse postale : 9 boucle des érables - 57100 Thionville

tel : 03 82 82 86 16

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE : E-Mail :

Je désire être :

être membre adhérent et je règle ma cotisation annuelle : de 20€, par chèque -en espèces (barrer la mention inutile)

faire un don deeuros, par chèque - en espèces (barrer la mention inutile)

(Déduction fiscale : depuis le 1^{er} janvier 2005, vous bénéficiez de 66% de déduction sur le montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (article 200 du CGI).

Je déclare avoir été informée des statuts de l'association et y adhérer.

Date :

Règlement par chèque à l'ordre de :

"Association solidarité enfants du Mandé"

signature :

9 boucle des érables - 57100 Thionville



Association Solidarité Enfants du Mandé

S.E.M.

(association humanitaire à but non lucratif de droit local)

Statuts dipsonibles sur le site de l'association

"Association solidarité enfants du Mali"

9 boucle des érables - 57100 Thionville

site : www.solidarite-enfants-mande.gouv

mail : contact@solidarite-enfants-mande.gouv

contact : Christiane Debras -03 82 82 86 16

Reçu

L'Association Solidarité Enfants du Mandé déclare avoir reçu de M.-Mme

la somme de 20 € représentant le montant de la cotisation pour l'année

L'adhérent (e) sera convoqué à l'Assemblée générale à l'adresse mail figurant sur le bulletin d'adhésion ou à défaut par courrier postal.

Date :

Signature de la Présidente